## SOMME érique

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS** 

83, rue Saint Fuscien 80000 AMIENS www.sommenumerique.fr

Tél. 03 22 22 27 27 Fax 03 22 22 03 57 courrier@sommenumerique.fr

20151116\_DL\_10

**OBJET:** 

Délégations des viceprésidents

Date de convocation : 2 novembre 2015

Date de séance: 16 novembre 2015

Date d'affichage : 8 décembre 2015

Membres en exercice: 44

Membres présents : 20

Membres votants: 31

ABSENTS: cf. PVS

Adoptée à l'unanimité

Jours et heures d'ouverture du syndicat mixte :

Du lundi au vendredi

de 9h00 à 12h30 et de 14h00 à 17h30 L'an deux mille quinze, le 16 novembre à 17h30 le Comité Syndical légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de M. Philippe VARLET, Président.

Etaient présents: Isabelle ALEXANDRE, Jean-Marie BLONDELLE, Philippe CHEVAL, Michel CHIRAT, Philippe COCQ, Bernard DAVERGNE, François DEBEUGNY, Claude DEFLESSELLE, Myriam DEMAILLY, Martin DOMISE, Anne-Marie DORION, Olivier JARDE, Jean-Claude LECLABART, Julien LEFEBVRE, Jean-Jacques LELEU, Jean-Christophe LORIC, Jean-Dominique PAYEN, Jean-Claude RENAUX, Bénédicte THIEBAUT.

Secrétaire de séance : Olivier JARDE

Pouvoirs: Stéphane HAUSSOULIER à Isabelle ALEXANDRE

Emmanuel MAQUET à Bernard DAVERGNE

Annie VERRIER à Martin DOMISE Brigitte KOCH à Anne-Marie DORION Ernest CANDELA à Olivier JARDE

Stéphane DECAYEUX à Philippe VARLET Michel WATELAIN à Myriam DEMAILLY Pascal BOHIN à Jean-Claude LECLABART Frédéric LECOMTE à Jean-Dominique PAYEN Florence RODINGER à Jean-Claude RENAUX Isabelle DE WAZIERS à Bénédicte THIEBAUT

## LE COMITE SYNDICAL

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales.
- > Vu les statuts du syndicat mixte,
- Vu le règlement intérieur du syndicat mixte.
- Vu la délibération n°2 du 1<sup>er</sup> juillet 2015 portant sur l'élection des vice-présidents.

Considérant la proposition du Président concernant la délégation accordée à chaque vice-président.

## **DELIBERE**

**ARTICLE 1 -** Les délégations des vice-présidents sont accordées comme suit :

- Stéphane DECAYEUX : « services et collectivités rurales »
- James HECQUET : « développement numérique (éducation, santé...) »
- Olivier JARDE : « Mutualisation et suivi des zones d'investissement privé »
- Jean-Claude LECLABART : « Aménagement numérique »

**ARTICLE 2 -** Le Président est membre de droit de chaque Commission (cf. article 10 des statuts) et en délègue la présidence au vice-président concerné. Le président de la commission réunira les membres et toute personne susceptible d'apporter un concours utile à la compréhension ou aux solutions des problèmes posés à la Commission.

**ARTICLE 3** – Le Président est chargé de l'exécution de la présente délibération.